

ASSEMBLÉE NATIONALE

1er décembre 2016

PLFR POUR 2016 - (N° 4235)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 180

présenté par
Mme Rabault

ARTICLE 28

À l'alinéa 25, substituer aux mots :

« en tenant compte »

les mots :

« compte tenu ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.